

Gestion et management d'une entreprise vitivinicole - Diplôme d'Université

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux - Production**
 - **Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux - Études et assistance technique**

Elle concerne les secteurs de la viticulture, de la vinification et de l'agroalimentaire.

Code(s) NAF : **11.05Z**, **11.03Z**, **11.04Z**, **11.02A**,
11.02B, **01.21Z**

Code(s) NSF : **315**, **211**, **314**

Code(s) ROME : **A1302**, **A1301**, **A1413**, **A1405**, **M1302**

Formacode : **21053**

Date de création de la certification : **08/11/2016**

Mots clés : **marketing**, **management**, **gestion**,
viticulture

Identification

Identifiant : **2353**

Version du : **18/10/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [L'enjeu du temps de travail dans les systèmes viticoles du Val de Loire \(Collection Thema, INOSYS viticulture, février 2015\)](#)
- [Plan stratégique sur les perspectives de la filière vitivinicole à l'horizon 2025 \(Rapport FranceAgriMer, juillet 2014\)](#)

Non formalisé :

- [Besoins en formation "hors technique" des vignerons de la Région Centre Val-de-Loire \(synthèse\)](#)
- [Lettre de soutien de la Fédération des Unions Viticoles du Centre \(FUVC18\)](#)
- [Lettre de soutien de la Fédération des Associations Viticoles de Loir et Cher \(FAV41\)](#)
- [Lettre de soutien de l'Association Régionale Filière Vin \(ARFV\) Centre Val de Loire](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Améliorer et valoriser les compétences de gestion et management d'une exploitation vitivinicole

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- BTSA Viticulture-oenologie

Descriptif général des compétences constituant la certification

1 Capacité à gérer économiquement et financièrement une entreprise vitivinicole

- Assurer la gestion comptable de l'exploitation vitivinicole
- Evaluer les stocks
- Calculer et analyser les coûts de production
- Optimiser les seuils de rentabilité
- Gérer la logistique de l'exploitation

2 Capacité à définir et mettre en place des stratégies marketing et commerciale

- Définir la stratégie marketing d'une exploitation
- Définir les plans d'action marketing et commercial
- Négocier les achats et les ventes

3 Capacité à manager dans une entreprise vitivinicole

- Maîtriser les règles du droit social et du travail dans le contexte des entreprises vitivinicoles
- Manager son équipe
- Manager par la qualité et la traçabilité

4 Capacité à définir une stratégie de développement pour une entreprise vitivinicole

- Définir la stratégie de développement d'une entreprise vitivinicole
- Définir le plan d'action de cette stratégie

Modalités générales

La certification est accessible par la voie de la formation continue - 132H de formation organisées en sessions de 3 jours. Une à 2 fois par mois de novembre à mars.

Liens avec le développement durable

Aucun

Public visé par la certification

- Chef d'exploitation viticole
- Conjoint de chef d'exploitation viticole
- Second d'exploitation viticole (salarié ou demandeur d'emploi)
- Technicien viticole (salarié ou demandeur d'emploi)
- Conseiller viticole (salarié ou demandeur d'emploi)
- Contrôleur viticole (salarié ou demandeur d'emploi)
- Jeunes diplômés de BTSA Viticulture-oenologie

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

- 1- Etre autonome sur les activités de gestion et comptabilité
- 2- Valoriser les acquis de son expérience en gestion et management dans le secteur de la vitiviniculture
- 3- Favoriser l'installation de jeunes viticulteurs

Pour l'entité utilisatrice

- 1- Sécuriser les parcours professionnels des seconds d'exploitation vitivinicole
- 2- Faire évoluer les salariés d'exploitation vers des postes à double compétence
- 3- Permettre une meilleure adaptation aux mutations de la profession

4- Assurer la pérennité des exploitations vitivinicoles et favoriser leur transmission

5- Faire monter en compétences les salariés des entreprises vitivinicoles

Evaluation / certification

Pré-requis

Avoir le Bac et au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine vitivinicole

Pour les personnes n'ayant pas le Bac possibilité de validation des acquis professionnels et personnels

Les titulaires d'un BTSA Viticulture-Oenologie sont acceptés sans expérience professionnelle

Compétences évaluées

Gérer économiquement et financièrement une entreprise vitivinicole

Maitriser les outils marketing

Maitriser les règles du droit social et du travail dans le contexte des entreprises vitivinicoles

Envisager une stratégie d'entreprise puis formaliser un plan d'action

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveau délivré

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Diplôme d'Université "Gestion et management d'une entreprise vitivinicole"

Centre(s) de passage/certification

- Institut Universitaire de Technologie de Tours 29 - rue du Pont Volant 37082 Tours <http://iut.univ-tours.fr/>

Plus d'informations

Statistiques

La certification est mise en place à partir de novembre 2016. Des statistiques seront établies chaque année par l'université François-Rabelais et mises à disposition des acteurs de la filière.

Autres sources d'information

—